

Pro Senectute Suisse
Lavaterstrasse 60 · Case postale · 8027 Zurich

Département fédéral de l'intérieur
Secrétariat général SG-DFI
Inselgasse 1
3003 Berne

Zurich, le 3 juillet 2024

Direction · Alain Huber
Téléphone +41 44 283 89 89 · E-mail alain.huber@prosenectute.ch

Mise en œuvre et financement de l'initiative pour une 13^e rente AVS ; modification de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (LAVS) et de la loi fédérale sur les prestations complémentaires (LPC)

Madame la Conseillère fédérale,
Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions de nous donner la possibilité de nous exprimer dans le cadre de la procédure de Consultation « Mise en œuvre et financement de l'initiative pour une 13^e rente AVS; modification de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (LAVS) et de la loi fédérale sur les prestations complémentaires (LPC) ».

Financement de la 13^e rente AVS

Pro Senectute considère qu'une réduction de la contribution fédérale jusqu'à l'entrée en vigueur d'une réforme complète de l'AVS n'est pas appropriée. Actuellement, la réforme de l'AVS est liée à de grandes incertitudes. Son contenu n'est pas connu et il n'est pas possible d'estimer la date de son entrée en vigueur. En outre, Pro Senectute exprime sa vive inquiétude par rapport à une éventuelle compensation de la réduction de la compensation fédérale par des moyens provenant du fonds de compensation de l'AVS. Le but de ce fonds est de garantir la stabilité financière du 1^{er} pilier. Le détourner de son but pourrait mettre en péril le financement durable des rentes AVS des futures générations de retraitées et retraités.

Compte tenu de la charge financière qui pèse sur les personnes cotisant actuellement à l'AVS, Pro Senectute estime qu'il serait plus équilibré de financer la 13^e rente AVS à la fois par les cotisations salariales et par une augmentation de la TVA, tout en maintenant la contribution fédérale actuelle de 20,2 %.

Les prestations complémentaires restent essentielles

Pro Senectute reconnaît que la 13^e rente AVS représentera une amélioration financière pour de nombreux seniors et réduira ainsi le risque de pauvreté des personnes âgées. Parallèlement, nous attirons l'attention sur le fait que cette rente supplémentaire ne suffira pas à elle seule à éradiquer la pauvreté des seniors. Même avec une 13^e rente AVS, il y aura toujours un certain nombre de personnes touchées par la détresse matérielle.

Pour Pro Senectute, il est donc crucial de continuer à rechercher des moyens d'améliorer de manière ciblée la situation des personnes aux moyens financiers très modestes, afin que toutes et tous puissent vivre leur vieillesse dans la dignité. Un renforcement ciblé tant des prestations complémentaires (PC) que de l'aide financière individuelle (AFI) reste essentiel.

Pro Senectute Suisse

Lavaterstrasse 60 · Case postale · 8027 Zurich · Téléphone 044 283 89 89
Fax 044 283 89 80 · info@prosenectute.ch · prosenectute.ch

Compte postal 87-500301-3
IBAN: CH91 0900 0000 8750 0301 3



Dans ce contexte, il est également de la plus haute importance de promouvoir un accompagnement à domicile qui soit financièrement abordable, afin que les seniors puissent conserver leurs compétences, gérer leur quotidien et vivre le plus longtemps possible de manière autonome au sein de leur environnement social et spatial. Pro Senectute estime que le soutien ciblé de l'accompagnement à domicile par les prestations complémentaires est une mesure importante.

Remarques finales

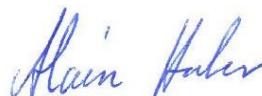
Les défis démographiques exigent une réaction rapide. Pour Pro Senectute, il est important que le financement de la 13^e rente AVS soit assuré durant la phase de transition vers la révision plus complète de l'AVS annoncée, sans pour autant retarder d'autres étapes de réforme.

En vous remerciant de prendre en compte notre prise de position dans la révision du projet de loi et du rapport explicatif, nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère fédérale, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Pro Senectute Suisse



Eveline Widmer-Schlumpf
Présidente du conseil de fondation



Alain Huber
Directeur